

Contrôle général économique et financier

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

Arrêté du 13 février 2017 portant affectation à la mission « Gestion des ressources humaines et audit salarial du secteur public » du service du Contrôle général économique et financier

Le ministre de l'économie et des finances,

Vu le décret n° 2005-436 du 9 mai 2005 portant statut particulier du corps du contrôle général économique et financier, notamment son article 1^{er};

Vu le décret n° 2005-440 du 9 mai 2005 relatif au service du contrôle général économique et financier;

Vu l'arrêté du 9 mai 2005 modifié, relatif au fonctionnement et à l'organisation du service du contrôle général économique et financier, notamment son article 5;

Vu l'arrêté du 26 mars 1999 portant création d'une mission d'observation des conditions d'emploi et de rémunération dans les organismes publics, modifié par l'arrêté du 3 février 2005, ensemble l'arrêté du 24 mai 2005 relatif à la dénomination et aux attributions d'une mission du service du contrôle général économique et financier;

Vu l'avis des membres du comité stratégique du service du contrôle général économique et financier,

Arrête :

Article 1^{er}

Monsieur Dominique PRINCE, contrôleur général de 1^{re} classe, est affecté à la mission « Gestion des ressources humaines et audit salarial du secteur public » du service du Contrôle général économique et financier, à compter du 15 février 2017.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale du ministère de l'économie et des finances.

Fait le 13 février 2017.

Pour le ministre et par délégation :
La chef du service
du contrôle général économique et financier,
H. CROCQUEVIELLE